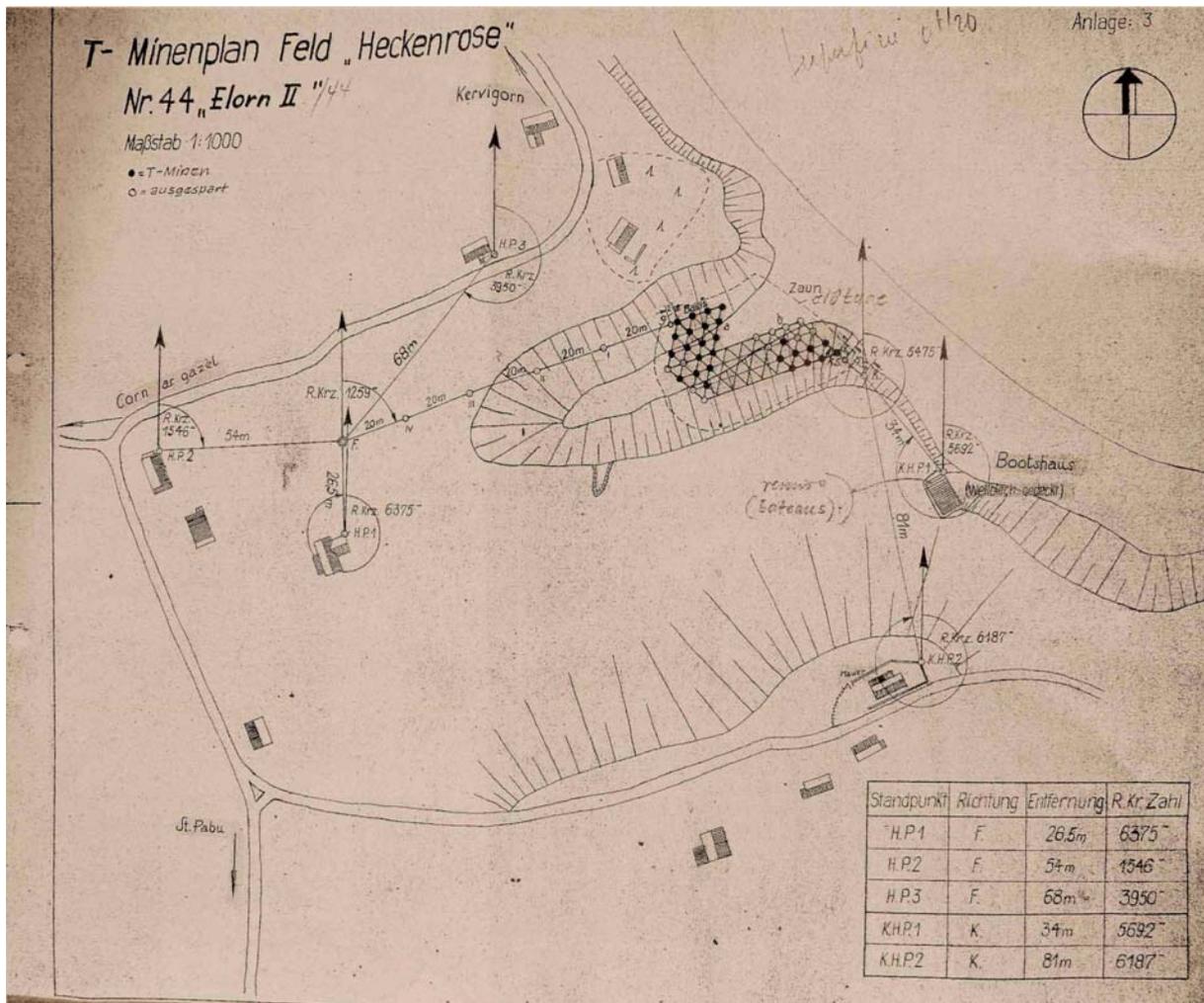
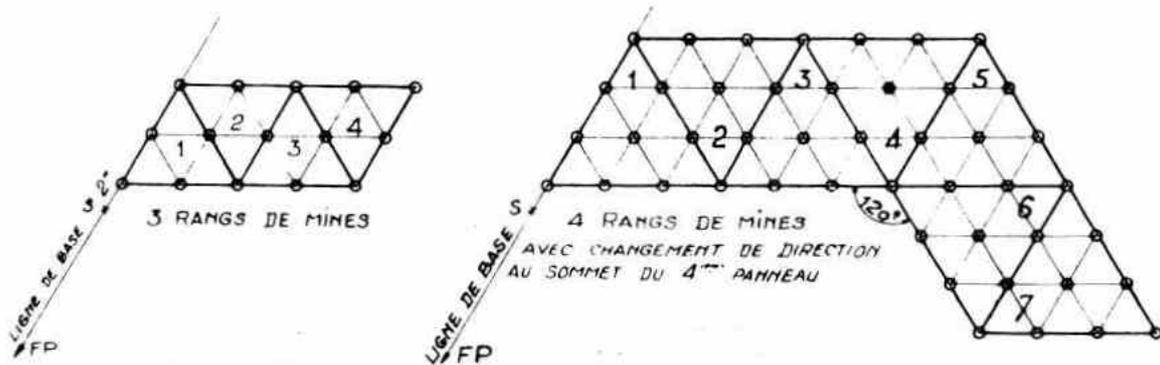


Le document Allemand Nr 44 d'implantation du champs de mines « Heckenrose ».



C'est un plan stratégique au 1/1000 d'implantation d'un champs de mines antichars « T » (Tellermine, mine assiette), posées en triangle.
 Ces plans étaient théoriquement très précis car ils permettaient de réaliser le déminage par les Allemands eux-mêmes si cela s'avérait nécessaire.

CHAMPS DE MINES POSEES EN TRIANGLE



Les petits cercles pleins représentent les mines posées et les cercles évidés celles qui prévues n'ont pu être posées pour raisons divers.

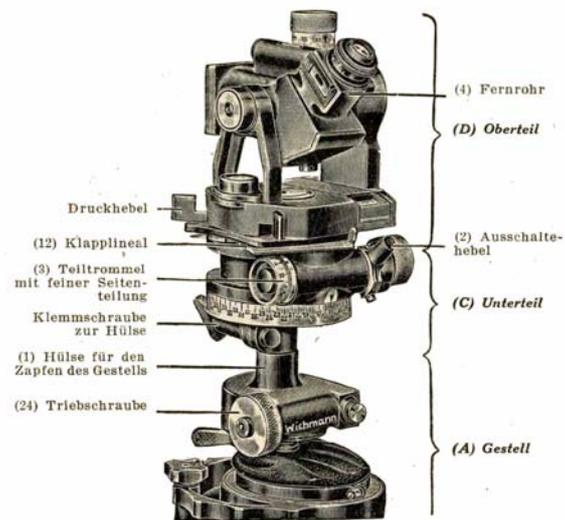
Le repère « **F** » ou « **F.P** » (**FestPunkt**) était le point fondamental du champs. Il a été déterminé par gisements et distances à partir des emplacements **H.P1**, **H.P2** et **H.P3**. Ces repères « **H.P** » (**HilfsPunkt**) étaient les points auxiliaires ou points d'appuis. Des repères stables, ici des angles de maisons pour **H.P 1**, **H.P 2** et certainement un poteau de clôture en **H.P 3**.

Pour info :

Dans l'artillerie l'unité de mesure d'angle était le millième qui vaut $0,05625^\circ$ soit $360^\circ = 6400$ millièmes.

L'instrument optique le plus courant en service à cette époque dans l'armée Allemande pour effectuer ce type de mesures d'angles était le R.Kr.31 « RichtKreis.31 (théodolite modèle 1931) ».

R.KrZ porté sur le plan signifie : la valeur de l'angle relevé sur le théodolite.



Richtkreis 31

A partir du point « **F** » et faisant un angle de 1259 millièmes ($70,82^\circ$) avec l'alignement **H.P1 > F** a été construite la ligne de base de ce champs de mines.

Elle a été réalisée par visées optiques angulaires et par des mesures physiques sur le terrain par tronçon de 20 mètres afin de suivre les aspérités et les dénivellements de celui-ci. La première rangée de mines était dans le prolongement de cette ligne, distante entre elles de 4 mètres qui équivalait à la longueur d'un des côtés des petits triangles équilatéraux qui formaient ce champs.

Le point « **S** » était l'extrémité de la ligne de base de 100 mètres de long. La première mine était placée dans l'alignement à 2 mètres de ce point.

Le point « **KS** » représentait la fin du champs de mines. Il était placé dans l'alignement de la dernière rangée côté mer et à 3 mètres de la dernière.

Le point « **K** » était positionné, toujours dans l'alignement de la dernière rangée, à 5,5 mètres de « **KS** » et à la jonction des lignes venant des repères **K.H.P1** et **K.H.P2**.

Comme nous disposons de distances précises et de repères toujours visibles en 2017, les maisons **H.P1** et **H.P2**, l'angle du mur **K.H.P2** et même le hangar à bateaux « boothaus » avec une couverture en tôles ondulées « Wellblech gedeckt » il est relativement facile par la

méthode graphique de reporter ce champs sur une photo aérienne récente à l'échelle, en respectant l'angle de 60° entre la ligne de base et la rangée de mines.

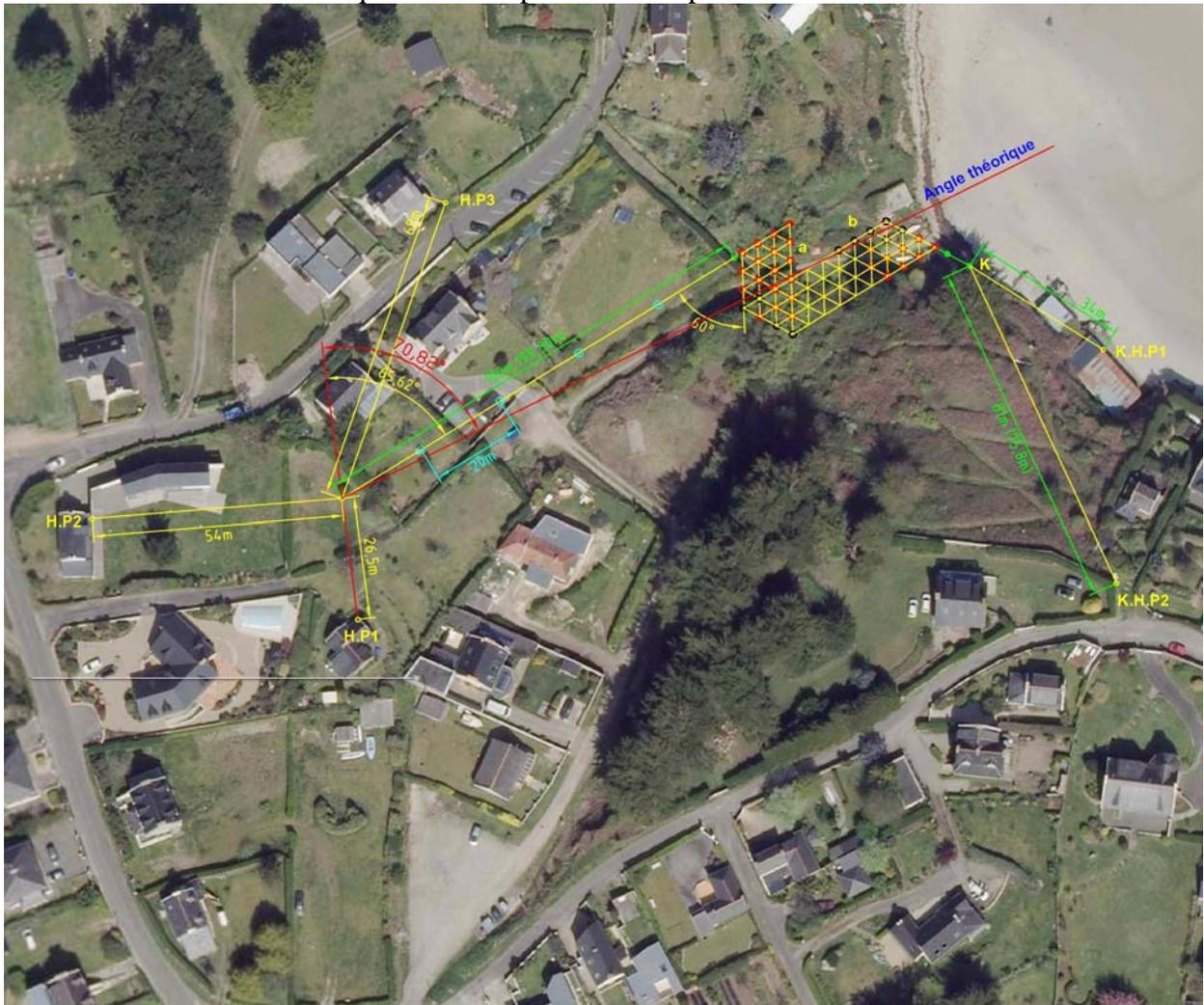
Les distances sont cohérentes. On trouve des différences sur la longueur de la ligne de base et sur la ligne $K > K.H.P2$ mais, elles sont dues à une forte dénivellation entre le début et la fin de ces lignes. Les distances mesurées sur une photo étant des distances planes (2D).

Un problème se pose pour le tracé de la ligne de base. En utilisant la valeur angulaire du dessin, 1259 millièmes ($70,82^\circ$), le champ de mine se retrouve alors à une position aberrante. Mais grâce au dessin de l'ensemble du champs de mines à l'échelle il est possible de le positionner correctement en concordance avec les points **S** et **K**.

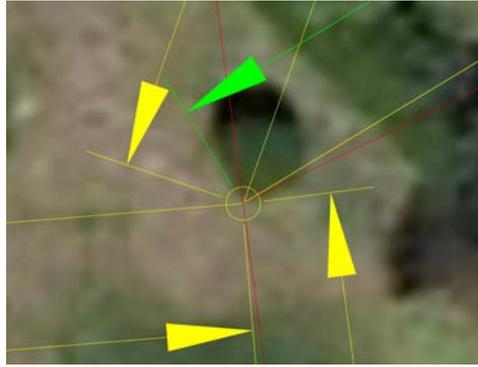
L'angle correct de la ligne de base avec l'alignement est alors de $65,62^\circ$ (1167 millièmes).

L'utilisation de ce croquis pour une opération de déminage en se référant à la ligne de base aurait conduit au milieu de la zone minée, ligne rouge sur la photo. Par compte le repérage est correct en commençant l'opération par le repère « **K** » après l'avoir déterminé grâce aux distances le reliant à **K.H.P1** et **K.H.P2**. Il semble donc que ce plan soit en parti faux.

Que pensaient de ce genre de plan les démineurs de la protection civile qui effectuèrent en partie le déminage du territoire à partir de 1945 : « Ces plans étaient établis avec les plus grands soins, l'emplacement même des mines piégées et la nature de leur piégeage y était indiqué. Cependant nous n'attachâmes qu'une valeur relative à la possession de ces plans, de crainte de n'avoir en mains que des exemplaires incomplets ou remaniés ».



Implantation du champs de mines « heckenrose » sur une photographie actuelle en utilisant les distances relevées à l'époque.

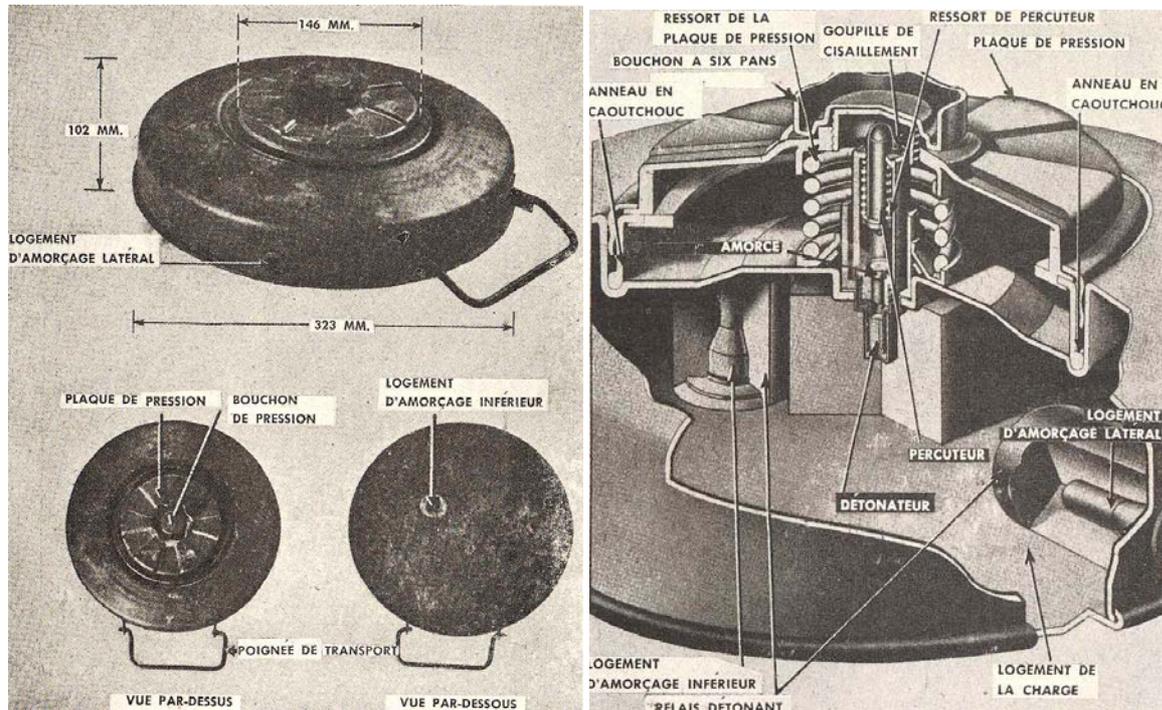


Le point « F » semble être actuellement un bloc carré recouvert de végétation d'environ 2 mètres de côté.

Téllermine

Il existait principalement trois modèles de ces mines, la 35, 42 et 43.

Je décrirai sommairement le modèle 42 que j'ai manipulé lors de ma période militaire 1964/1965 au 17 régiment du génie aéroporté (17 RGAP) à Castelsarrasin où elles étaient encore en dotation ainsi que les mines « S » (Springmine, mine bondissante).



Type 42

Mine antichar de couleur grise, en acier d'un poids de 9,5 kg.

La charge explosive se compose de 5,450 kg de Trinitrotoluène (TNT)

Fonctionnement :

Une pression de 125 à 200 kg sur la partie centrale brise la goupille de cisaillement qui libère le percuteur. Celui-ci, chassé par son ressort, frappe l'amorce et fait détoner le relais et la charge principale.

En plus de leur amorçage principale, toutes les tellermine possédaient des gaines d'amorçages pièges situées sur le côté et en dessous, voir les illustrations ci-dessus

A.Halbeher

Novembre 2017